

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 2020-2021

TREMPLIN

FMS, PPPFP et AIEFP

- **1^{re} communication écrite**

La 1^{re} communication, que vous recevrez au plus tard le **12 octobre 2020**, vous informera sur les apprentissages et les comportements de votre enfant.

- **Bulletins d'étape**

L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines selon la fréquence indiquée. La nature des principales évaluations est indiquée pour chaque étape et correspond aux principaux moyens d'évaluation décrits dans la légende au bas du tableau.

DISCIPLINES		1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e et dernière étape
Français, langue d'enseignement	Lire	1, 4	1, 4	1, 4, 6, 9
	Écrire	1	1	1, 9
	Communiquer oralement		2	2, 7, 9
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais	2, 5	2, 5	2, 5, 9
	Comprendre des textes lus et entendus	1, 4, 6, 7	1, 4, 6, 7	1, 4, 6, 7, 9
	Écrire des textes	1, 3, 6	1, 3, 6	1, 9
Mathématique	Résoudre une situation-problème	Examen à la fin des cahiers ainsi qu'un examen de fin d'année. Les élèves avancent à leur rythme.		
	Utiliser un raisonnement mathématique	Examen à la fin des chapitres et des cahiers ainsi qu'un examen de fin d'année. Les élèves avancent à leur rythme		
Exploration professionnelle (PPPFP et AIEFP)	Explorer et s'intégrer au milieu de travail			1, 8
	Développer des compétences en lien avec le type d'entreprise choisi			1, 8
Exploration de la formation professionnelle (MELS) (PPPFP et AIEFP)	Se situer au regard de la formation professionnelle		5	5
Sensibilisation à l'entrepreneuriat (PPPFP et AIEFP)	Se situer au regard de l'entrepreneuriat			1, 8
Préparation au marché du travail (FMS)	Cerner son profil personnel et professionnel	2, 5, 6	2, 5, 6	2, 5, 6
	Se donner une représentation du monde du travail			
Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS)	S'approprier les compétences spécifiques d'un métier			1, 8
	Adopter les attitudes et des comportements requis			1, 8
Compétence transversale	Organiser son travail			5, 8

Légende

1. Examens	4. Activité de lecture	7. Situation d'écoute
2. Exposés oraux/ expression orale	5. Participation et investissement	8. Observation
3. Projet disciplinaire	6. Situation de réinvestissement de la compréhension	9. Examen de fin d'année

Les bulletins et la première communication seront distribués aux parents aux dates suivantes :

1^{ère} communication	12 octobre 2020	Envoi électronique
1^{re} étape	19 novembre 2020	Envoi électronique
2^e étape	8 mars 2021	Envoi électronique
3^e étape	Semaine du 28 juin 2021	Envoi électronique

Normes et modalités en évaluation de la PBV

1. En situation de plagiat, une étude de cas sera effectuée. Selon le jugement porté par la direction, une sanction sera attribuée (reprise d'examen, 60% comme note maximale, zéro, etc.).
2. En situation de non-remise d'un travail, l'enseignant communique avec la famille et l'élève pour prendre entente avec elle, afin que le travail soit déposé. Si la situation ne se règle pas, une étude de cas sera effectuée avec la direction.
3. En cas d'absence non motivée en situation d'évaluation, une étude de cas sera faite. Une décision sera prise par la direction (reprise d'examen avec pénalité, zéro, etc.)
4. Si l'absence est motivée, l'élève et l'enseignant s'entendent pour les modalités de reprise d'examen.
5. Pour la session d'examens de juin, l'élève ayant atteint un résultat de 85% et plus au sommaire (par compétence) peut se mériter l'exemption de l'examen local de fin d'année. L'enseignant donnera le résultat sommaire à l'élève lors de la fin des cours.